



Administrateurs et présidents étaient réunis les 26 et 27 mai à l'occasion de notre Assemblée générale, un temps fort qui nous a permis de nous retrouver, d'échanger et de se nourrir des expériences des groupes. Le siège, quant à lui, a pu expliquer sa politique et ses projets au cours de cette 98^{ème} AG.

L'ensemble des commissions a pu présenter ses objectifs ainsi que l'avancée de ses différents travaux. Les présidents présents ont également eu l'occasion d'échanger et de partager leurs analyses, contribuant ainsi à la richesse des débats.

Selon les réflexions du Sénat, sauver la classe moyenne exige d'abord de répondre au sentiment croissant de déclassement qui touche de nombreux ménages. Cette catégorie supporte une part importante de l'impôt tout en ayant parfois le sentiment de bénéficier moins que d'autres des politiques publiques. Le Sénat préconise de renforcer le pouvoir d'achat, notamment en limitant les dépenses contraintes comme le logement, l'énergie et les transports. Il souligne également l'importance de l'éducation, de la formation professionnelle et de la mobilité sociale pour permettre à chacun de progresser par le travail et les compétences. La valorisation des carrières intermédiaires, un meilleur accès aux services publics et un soutien à l'emploi qualifié sont aussi jugés essentiels. L'objectif est de garantir des perspectives d'avenir, de réduire les inégalités et de préserver la cohésion sociale, pilier de la stabilité démocratique et économique. **L'ANR partage ces objectifs et reste attentive à leur réalisation.**

L'épargne des ménages constitue un pilier important de l'économie française et européenne. En France, le taux d'épargne est historiquement élevé et dépasse souvent la moyenne de l'Union européenne. Les ménages épargnent pour se protéger contre les aléas de la vie, préparer leur retraite, financer l'achat d'un logement ou transmettre un patrimoine. Cette préférence pour l'épargne s'explique aussi par l'existence de produits sécurisés et fiscalement avantageux, comme le Livret A, le Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS) ou l'assurance-vie.

À l'échelle européenne, les comportements d'épargne diffèrent selon les pays, en fonction des revenus, de la culture économique et du niveau de protection sociale. Les pays du nord de l'Europe présentent généralement des taux d'épargne élevés, tandis que d'autres privilégient davantage la consommation. L'épargne des ménages représente une ressource essentielle pour financer l'investissement des entreprises, le logement et les infrastructures.

Cependant, lorsque l'incertitude économique augmente, les ménages ont tendance à épargner davantage, ce qui peut ralentir la consommation et la croissance à court terme. L'un des principaux défis pour la France et l'Europe est donc de mobiliser cette épargne abondante vers des investissements productifs, notamment dans l'innovation, la réindustrialisation et la transition écologique, afin de soutenir durablement la croissance et l'emploi.

L'ANR partage cette analyse, mais reste dubitative quant à son application pour les retraités.

La conférence « Travail, Emploi et Retraites » entre dans une phase plus transversale et opérationnelle. Après une première étape consacrée au diagnostic et aux échanges entre partenaires sociaux, les travaux s'orientent désormais vers la recherche de solutions concrètes. L'objectif est de traiter de manière globale les liens entre emploi, conditions de travail, parcours professionnels, formation et financement des retraites. Cette approche transversale vise à mieux prendre en compte les réalités du marché du travail, notamment l'emploi des seniors, l'usure professionnelle, l'égalité entre les femmes et les hommes et l'insertion des jeunes. La phase opérationnelle doit permettre de dégager des propositions applicables et consensuelles, susceptibles d'améliorer à la fois le taux d'emploi et la soutenabilité du système de retraite. Elle traduit la volonté de dépasser les débats sectoriels pour construire une vision cohérente des politiques sociales et de l'emploi, dans un contexte marqué par le vieillissement démographique et les transformations du monde du travail.

Le rapport d'activité 2023-2025 du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) met en lumière les grandes mutations démographiques et sociales auxquelles la France doit faire face. Cette instance consultative, placée auprès du gouvernement, joue un rôle essentiel dans l'analyse des évolutions qui concernent les familles, les enfants, les jeunes ainsi que les personnes âgées. Ses travaux ont pour objectif d'éclairer les pouvoirs publics et de contribuer à l'élaboration de politiques adaptées aux besoins de la population.

Au cours de cette période, le HCFEA a particulièrement attiré l'attention sur la baisse continue de la natalité. Ce phénomène constitue un enjeu majeur pour l'avenir du pays, car il influence l'équilibre démographique, le financement de la protection sociale et l'organisation des services publics. Selon le Conseil, plusieurs facteurs peuvent expliquer cette évolution. Les difficultés d'accès au logement, la hausse du coût de la vie, les dépenses liées à l'éducation des enfants, ainsi que les tensions concernant les modes de garde peuvent conduire certains ménages à reporter ou à renoncer à leurs projets familiaux. À cela s'ajoutent les incertitudes économiques et professionnelles qui pèsent sur de nombreux jeunes adultes. Face à ces constats, le HCFEA recommande de renforcer les dispositifs de soutien aux familles tout en respectant pleinement la liberté de choix de chacun.

Le rapport accorde également une place importante à la situation des enfants et des adolescents. La lutte contre la pauvreté infantile demeure une priorité, car les inégalités sociales observées dès le plus jeune âge peuvent avoir des conséquences durables sur les parcours scolaires et professionnels. Le Conseil insiste sur la nécessité de garantir à tous les enfants un accès équitable à des services publics de qualité, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'accompagnement social. Il souligne également l'importance de renforcer les dispositifs de protection de l'enfance afin de mieux répondre aux situations de vulnérabilité.

Enfin, le vieillissement de la population occupe une part centrale des réflexions du HCFEA. L'allongement de l'espérance de vie représente un progrès considérable, mais il entraîne aussi de nouveaux défis. Le Conseil préconise une amélioration de la prise en charge de la dépendance, un soutien renforcé aux aidants familiaux et une adaptation des politiques publiques aux besoins croissants des personnes âgées. À travers l'ensemble de ses recommandations, le HCFEA cherche à promouvoir une solidarité renforcée entre les générations et à préserver la cohésion sociale dans un contexte de profondes transformations démographiques.

L'ANR consciente de la situation démographique adhère au principe de solidarité des générations mais refuse que les retraités soient les seuls à financer l'effort national.

Commission Défense

Les membres de la commission COM3 ont poursuivi leurs travaux sur les différents « FLASH » ainsi que sur la finalisation des fiches argumentaires du « Dossier rencontres avec les élus ». Ces documents ont pour objectif de structurer les échanges et de faciliter la préparation des rencontres avec les élus et présidents concernés. Les fiches argumentaires ont été présentées lors de l'Assemblée générale des 26 et 27 mai, ce qui a permis de sensibiliser les participants et de partager les outils de travail élaborés par la commission. La responsable de la COM3 est intervenue à cette occasion pour en exposer les principaux éléments et en rappeler les objectifs. La motion 2026 proposée a également été votée unanimement lors de cette AG. Le compte rendu des travaux ainsi que la motion seront publiés dans *La Voix de l'ANR*, en supplément du numéro 517 de l'Assemblée générale à paraître en juillet.

Nos valeurs

S'ENTRAIDER - SE DÉFENDRE - SE RETROUVER - SE PREMUNIR - S'INFORMER

Ce flash, visible sur le site public, a pour but de promouvoir l'ANR en mettant en avant les actions de la Commission Défense, pour la contacter : comdefense.anr@anrsiege.net